



GUIDE DE L'AFFILIATION

version 2.0



Ce guide a pour but de présenter à tout Intermédiaire Financier Habilité ou à tout émetteur souhaitant s'affilier au Dépositaire Central, le cadre légal relatif à la procédure d'affiliation, les composantes du dossier de demande d'affiliation ainsi que des recommandations pour une meilleure préparation de cette demande.

On entend par Intermédiaire Financier Habilité toute personne morale qui s'interpose entre les agents économiques pour faire rencontrer l'offre et la demande de capitaux ou assurer la conservation ou la gestion des titres qui leur sont confiés par des tiers.

On entend par émetteur toute entreprise qui planifie ou procède à l'émission de titres de valeurs mobilières en contrepartie de capitaux sollicités auprès du public.

Selon la loi n°35-96 relative à la création du Dépositaire Central et à l'institution du régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs :

- Tout Intermédiaire Financier Habilité doit procéder à une demande d'affiliation au Dépositaire Central afin de pouvoir opérer une activité titre
- Tout émetteur doit procéder à une demande d'affiliation au Dépositaire Central afin de faire admettre sa valeur aux opérations de Maroclear.

Maroclear est le Dépositaire Central des titres au Maroc. Il a été créé en vue d'assurer la conservation des valeurs mobilières admises à ses opérations, d'en faciliter la circulation et d'en simplifier l'administration pour le compte de ses affiliés.

SOMMAIRE

Règles d'affiliation	06
Procédure d'affiliation	08
Schéma de l'affiliation	09
Dossier d'affiliation	10
Documentation	12

RÈGLES D'AFFILIATION



Tout Intermédiaire Financier Habilité ou tout émetteur peut demander son affiliation auprès de Maroclear. Cette affiliation permettra à l'Intermédiaire Financier Habilité d'exercer l'activité de gestion de titres et à l'émetteur et de se conformer à la loi en cas de valeur obligatoirement admise aux opérations du Dépositaire Central (étape préalable à l'admission de la valeur).

Pour les titres des sociétés non cotées l'affiliation permettra à l'émetteur de dématrialiser ses titres

Pour obtenir cette affiliation, le Dépositaire Central doit s'assurer que le demandeur remplit un certain nombre de conditions générales et techniques nécessaires pour garantir que l'affilié exercera son activité dans un cadre fiable et sécurisé.

Dès lors que ces exigences sont remplies, le Dépositaire Central active l'affilié dans son système afin que ce dernier puisse exercer son activité titres.

Intermédiaire Financier Habilité (IFH)		Emetteur	
Plein Exercice	Sous Mandat	Plein Exercice	Sous mandat
L'IFH gère lui-même les comptes courants de titres ouverts à son nom chez Maroclear	L'IFH donne mandat à un autre IFH affilié de plein exercice pour gérer ses comptes courant de titres ouverts à son nom chez Maroclear	L'émetteur gère lui même ses comptes courants de titres ouverts à son nom chez Maroclear	L'émetteur donne mandat à un IFH affilié de plein exercice pour gérer ses comptes courants de titres ouverts à son nom chez Maroclear



SI VOUS ÊTES UN INTERMÉDIAIRE FINANCIER HABILITÉ (IFH)

Conditions générales

- » Présentation du certificat d'habilitation à la tenue de comptes titres (voir guide de l'habilitation)
- » Conformité de la demande d'affiliation

Conditions techniques

- » Liaison louée comme vecteur de communication principale
- » Accès internet haut débit avec adresse IP fixe comme vecteur de secours
- » Postes de travail ayant une configuration minimale
- » Option SSL au niveau du moniteur de transfert de fichier CFT
- » Dispositif de sécurité approprié à la sécurité requise par le Dépositaire Central
- » Authentification forte pour l'accès aux applications, avec utilisation d'un token RSA
- » Certificat par utilisateur à installer au niveau de leurs postes de travail
- » Certificat CFT pour le cryptage des échanges sous format fichiers / messages

SI VOUS ÊTES UN ÉMETTEUR

Conditions générales

- » Conformité de la demande d'affiliation
- » Succès aux tests de connexion au système de Maroclear, en cas d'affiliation de plein exercice

Conditions techniques

- » Il n'existe aucune condition technique pour l'affiliation d'un émetteur



PROCÉDURE D'AFFILIATION



Toute demande d'affiliation provenant d'un Intermédiaire Financier Habilité ou d'un émetteur suit les 4 étapes décrites ci-après :

Etape 1

Envoi de la demande d'affiliation par le demandeur à Maroclear

Etape 2

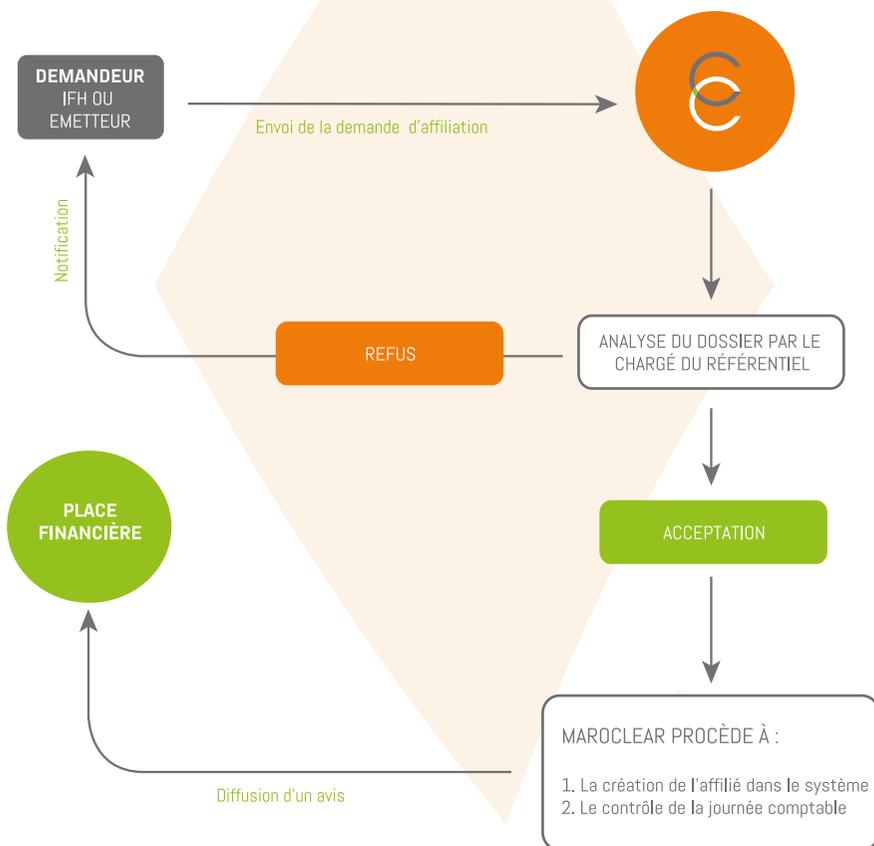
Maroclear procède à l'étude de la demande, puis notifie le demandeur si la demande est acceptée ou refusée.

Etape 3

En cas d'acceptation de la demande d'affiliation, Maroclear crée l'affilié dans son système et adresse à ce sujet un avis à l'ensemble de la place financière.



SCHÉMA DE L'AFFILIATION



DOSSIER D'AFFILIATION



Pour toute demande d'affiliation, le demandeur est amené à constituer un dossier complet dont voici ci-dessus le détail des documents qu'il doit contenir

INTERMÉDIAIRE FINANCIER HABILITÉ (IFH)

- » Copie de l'arrêt du Ministre de l'Economie et des Finances habilitant l'IFH à tenir des comptes courants de titres (certificat d'habilitation)
- » Formulaire de demande d'affiliation 📄

Dans ce formulaire le demandeur est amené à :

- Indiquer le statut d'affiliation souhaité
 - Définir la liste des signatures autorisées et toutes les données nécessaires pour la prise en charge de l'IFH dans le référentiel de Maroclear
 - S'engager à respecter les règles de fonctionnement et le Règlement Général de Maroclear
 - S'engager à s'acquitter des commissions redevables envers Maroclear et ce dans le respect des délais fixés par ce dernier
- » Formulaire de désignation du mandataire (en cas d'affiliation sous mandat) 📄
 - » Copie du mandat de gestion établi entre le mandant et le mandataire
 - » Autorisation de prélèvement bancaire 📄
 - » Lettre d'autorisation de Maroclear à mouvementer les comptes espèces de l'IFH auprès de Bank Al Maghreb pour le règlement des opérations ou engagement d'un autre établissement à se substituer à lui pour le dénouement espèces de ses opérations 📄

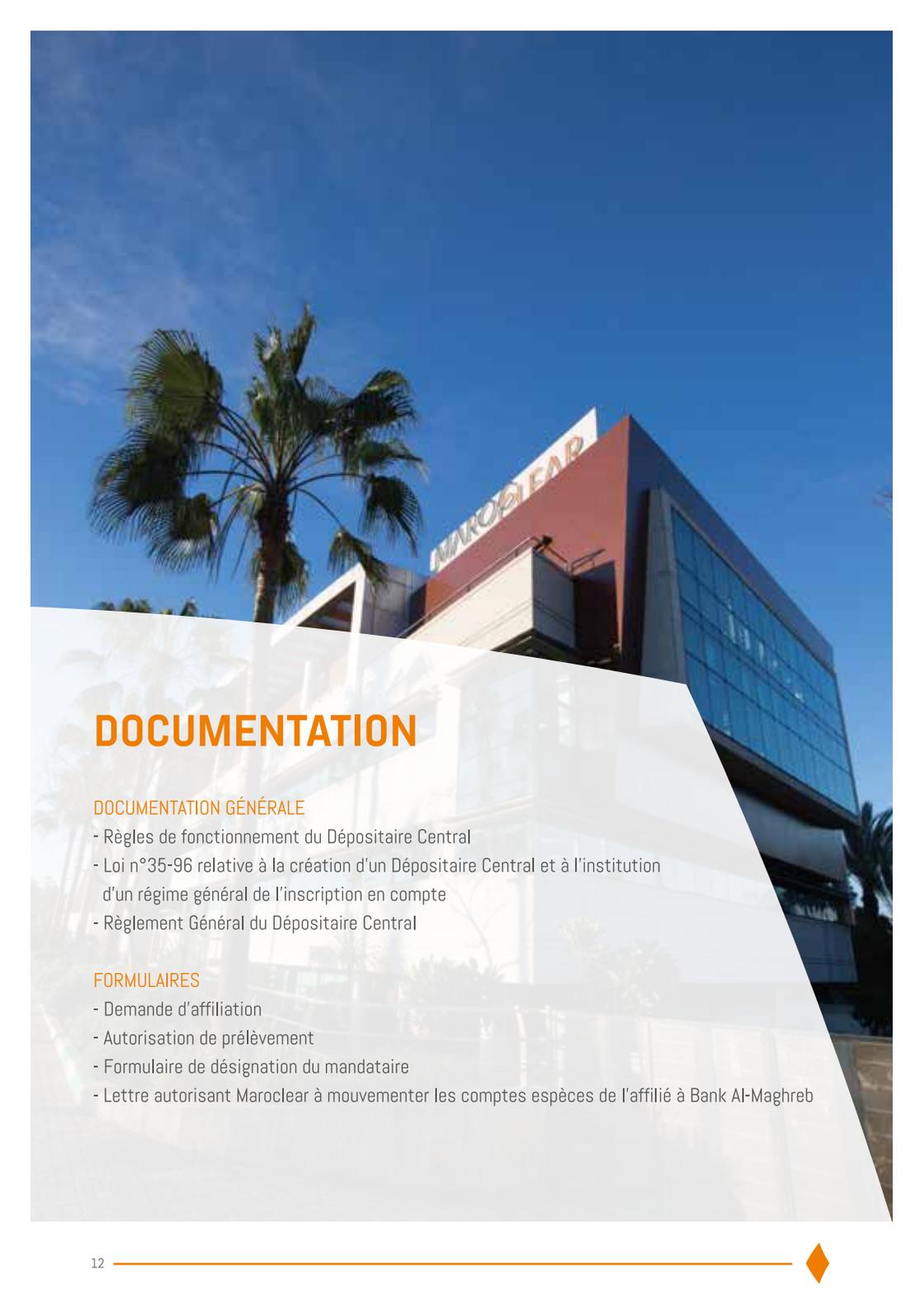


ÉMETTEUR

- » Formulaire de demande d'affiliation 

Dans ce formulaire le demandeur est amené à :

- Indiquer le statut d'affiliation souhaité
 - Définir la liste des signatures autorisées et toutes les données nécessaires pour la prise en charge de l'émetteur dans le référentiel de Maroclear
 - S'engager à respecter les règles de fonctionnement et le Règlement Général de Maroclear
 - S'engager à s'acquitter des commissions redevables envers Maroclear et ce dans le respect des délais fixés par ce dernier
- » Formulaire de désignation du mandataire (en cas d'affiliation sous mandat) 
 - » Copie du mandat de gestion établi entre le mandant et le mandataire
 - » Autorisation de prélèvement bancaire 
 - » Copie des statuts de la société ou copie de l'acte constitutif de l'établissement (le cas échéant)
 - » Copie des procès-verbaux des trois derniers assemblées générales des actionnaires ordinaires ou extraordinaires (le cas échéant)

A photograph of a modern building with a red facade and glass windows, identified by the 'MAROCLEAR' sign on its roof. Palm trees are visible in the foreground and background against a clear blue sky. A white, semi-transparent geometric shape is overlaid on the lower half of the image, containing text.

DOCUMENTATION

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

- Règles de fonctionnement du Dépositaire Central
- Loi n°35-96 relative à la création d'un Dépositaire Central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte
- Règlement Général du Dépositaire Central

FORMULAIRES

- Demande d'affiliation
- Autorisation de prélèvement
- Formulaire de désignation du mandataire
- Lettre autorisant Maroclear à mouvementer les comptes espèces de l'affilié à Bank Al-Maghreb

The image shows a tall, white signpost with the Maroclear logo. The logo consists of the word "MAROCLEAR" in a sans-serif font, with "MAROC" in black and "CLEAR" in red. Below the text is a stylized circular graphic composed of two curved segments, one black and one red. The signpost is set against a background of a modern building with large windows and several tall palm trees under a clear blue sky.

MAROCLEAR
DES MAROCLES

Tous ces documents sont disponibles sur notre site web
www.maroclear.com rubrique **Se documenter**

**VOUS VOULEZ EN
SAVOIR PLUS ?**

Contactez dès maintenant la Direction des Opérations de Maroclear
au **(+212) 522 239 000** ou par mail sur **operations@maroclear.com**

MAROC
C S D M O R O C C O CLEAR

Route d'El Jadida - 18 Cité Laïa
Casablanca 20 200 - Maroc
Tél.: +212 522 239 000 - Fax : + 212 522 994 464
mbox@marocclear.com - www.marocclear.com